



# LA GESTION DE L'ASSAINISSEMENT DANS VOTRE COMMUNE

Lettre d'information distribuée à l'ensemble des foyers  
de la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, la facturation des services d'assainissement est effectuée pour l'ensemble du Val d'Ille-Aubigné par votre distributeur d'eau potable (SPL Eau du Bassin Rennais), qui reste votre interlocuteur pour toute question relative au paiement de la facture eau et assainissement.

**Pour la facturation :**

**SPL EAU DU BASSIN RENNAIS**

Contact : 02 23 22 00 00

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Service d'urgence au même numéro 7j/7 et 24h/24

<https://monagence.eaudubassinrennais.fr/>



## Si vous êtes raccordé à L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF,

la gestion de ce service est transférée à la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné pour 14 des 19 communes du territoire au 1<sup>er</sup> janvier 2026 (en bleu sur la carte)

Le Val d'Ille-Aubigné assure ce service en régie avec pour objectifs de :

- garantir un haut niveau de qualité de service,
- développer une meilleure gestion patrimoniale des installations d'assainissement,
- préserver les ressources naturelles en garantissant des rejets épurés,
- garantir à chaque usager un service de dépollution performant, à juste prix.

L'exploitation des ouvrages, qui permet d'assurer au quotidien le bon fonctionnement des réseaux de collecte et des stations de traitement, est réalisée en partenariat avec la direction de l'assainissement de Rennes Métropole et par les entreprises privées SAUR, VEOLIA, AQUALIA et STGS pour les contrats en cours.



**Votre contrat d'abonnement d'assainissement est automatiquement transféré à la régie intercommunale.**

**Pour vous guider dans vos démarches et trouver les bons interlocuteurs en cette période transitoire, vous trouverez au verso l'ensemble des contacts utiles et valables du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2026 →**

## Si vous êtes en ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF,

vous dépendez du SPANC (service public d'assainissement non collectif) qui reste joignable au **02 23 22 21 80** pour les questions administratives et **02 23 22 21 86** pour les questions techniques ou par mail **spanc@valdille-aubigne.fr**



De nombreuses informations pratiques mises à jour sont également disponibles sur : [www.valdille-aubigne.fr/assainissement](http://www.valdille-aubigne.fr/assainissement)

# Si vous dépendez de L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (tout à l'égout), voici les contacts si vous souhaitez :

Coordonnées valables du 01/01/2026 au 31/12/2026

Vous habitez à :	Votre gestionnaire est :	Alerter d'un dysfonctionnement en domaine public	Faire une demande de raccordement au réseau	Faire une demande pour la réalisation d'un contrôle de branchement
ANDOUILLE-NEUVILLE (hors Ecoparc raccordé sur Saint-Aubin-d'Aubigné)				Val d'Ille-Aubigné : 02 23 22 21 85 assainissement@valdille-aubigne.fr
FEINS				
GAHARD				VEOLIA : 09 69 32 35 29
GUIPEL				
LANGOUËT	Val d'Ille-Aubigné	Val d'Ille-Aubigné : 02 30 21 55 66	Val d'Ille-Aubigné : 02 23 22 21 85 assainissement@valdille-aubigne.fr	Val d'Ille-Aubigné : 02 23 22 21 85 assainissement@valdille-aubigne.fr
MELESSE (hors Domaine du Cap et Cap Malo raccordés à La Mézière)				
MONTREUIL-LE-GAST		VEOLIA : 09 69 32 35 29		
MONTREUIL-SUR-ILLE		STGS : 09 69 32 69 33		STGS : 02 33 79 57 42 controle.collectif@stgs.fr
MOUAZÉ	Val d'Ille-Aubigné/SAUR	SAUR : 02 78 51 80 09	SAUR : 02 78 51 80 00	SAUR : 02 99 69 86 57
SAINT-GERMAIN-SUR-ILLE				
SAINT-GONDREAN				
SAINT-MÉDARD-SUR-ILLE				
SAINT-SYMPHORIEN (hors secteurs de la Bretèche, la Bricochère, la Ville Neuve, le Breil Marin et le Pré Pigeon raccordés sur Hédé-Bazouges)	Val d'Ille-Aubigné	Val d'Ille-Aubigné : 02 30 21 55 66		Val d'Ille-Aubigné : 02 23 22 21 85 assainissement@valdille-aubigne.fr
SENS-DE-BRETAGNE (y compris ZA La Croix Couverte à Vieux-Vy-sur-Couesnon)				
AUBIGNÉ	Aubigné		Commune d'Aubigné : 02 99 55 26 49	
LA MÉZIÈRE (y compris Domaine du Cap et Cap Malo sur Melesse)	Syndicat de la Flume et du Petit Bois / STGS	STGS : 09 69 32 69 33	STGS : 09 69 32 69 33 branchement@stgs.fr	STGS : 02 33 79 57 42 controle.collectif@stgs.fr
SAINT-AUBIN-D'AUBIGNÉ (y compris Ecoparc d'Andouillé-Neuville)	Saint-Aubin-d'Aubigné/SAUR	SAUR : 02 78 51 80 09	SAUR : 02 78 51 80 00	SAUR : 02 99 69 86 57
VIEUX-VY-SUR-COUESNON (hors ZA la Croix Couverte raccordée à Sens-de-Bretagne)	Vieux-Vy-sur-Couesnon		Commune de Vieux-Vy-sur-Couesnon : 02 99 39 50 49	
VIGNOC	Syndicat de la Flume et du Petit Bois/STGS	STGS : 09 69 32 69 33	STGS : 09 69 32 69 33 branchement@stgs.fr	STGS : 02 33 79 57 42 controle.collectif@stgs.fr